

Discours de Christelle Dubos
Présidents de Conseils départementaux
21 février 2019

Mesdames les ministres, Chères Agnès Buzyn et Jacqueline Gourault,

Monsieur le secrétaire d'Etat, Cher Adrien Taquet,

Mesdames et messieurs les Présidents de Conseils départementaux,

Cher Olivier Noblecourt,

Mesdames et messieurs,

C'est une joie de vous retrouver, dans ce moment extrêmement important pour la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Certains d'entre vous connaissent peut-être mon histoire personnelle, mon passé professionnel de travailleuse sociale mais aussi d'élue locale. J'ai passé 20 ans sur le terrain, dans des cadres variés, à accompagner les personnes les plus vulnérables.

C'est pourquoi, je crois, Agnès Buzyn m'a confié le portage de la stratégie de lutte contre la pauvreté, en lien avec Olivier Noblecourt.

Et c'est pourquoi je m'adresse à vous ce matin avec une émotion particulière.

Le 13 septembre dernier, le Président de la République a annoncé cette stratégie, largement co-construite avec les collectivités territoriales et en particulier avec les départements, c'est-à-dire avec vous.

Cette stratégie, vous le savez, est radicalement nouvelle.

D'abord parce qu'elle concentre les moyens sur les enfants et les jeunes, dans une logique d'investissement social.

Ensuite parce qu'elle affirme clairement le principe d'une ambition de retour à l'activité ou à l'emploi pour tous nos concitoyens, sans irréalisme mais sans fausse pudeur.

Le fond est nouveau, et la méthode aussi, parce que le choix fait par le Gouvernement est celui d'une nouvelle relation avec les départements.

Je n'y reviendrai pas, car Agnès Buzyn et Jacqueline Gourault en ont déjà parlé.

Je voudrais simplement vous dire que c'est aujourd'hui un grand jour pour la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Parce que, cinq mois après les annonces, c'est l'occasion pour nous de présenter largement tout le travail de préparation qui a été fait pour réunir les conditions nécessaires à la réussite de cette contractualisation.

Depuis septembre, je crois pouvoir dire, sans autosatisfaction, que nous n'avons pas chômé...

Pour chacun des axes de la contractualisation, nous avons construit **ensemble, avec vous**, des référentiels, des documents de cadrage qui nous permettront de nous fixer des objectifs communs ambitieux. Ils ont tous été élaborés en lien étroit avec les départements.

Ces objectifs ambitieux, ce sont des résultats à atteindre en contrepartie d'un soutien financier de l'Etat – qui s'élèvera à 135 M d'euros en 2019 et atteindra plus de 200 M d'euros à la fin du quinquennat.

Mais ce sont aussi des objectifs qui laissent une liberté sur le terrain pour s'organiser au mieux et respecter l'autonomie des collectivités territoriales.

Pour enclencher la dynamique, nous avons déjà lancé la contractualisation avec onze territoires démonstrateurs de la stratégie pauvreté et je salue chaleureusement leurs présidents : le Bas-Rhin, la Meurthe-et-Moselle, le Nord, le Pas-de-Calais, le Gard, l'Indre-et-Loire, La Réunion, la Loire-Atlantique, la Haute-Garonne, la métropole de Lyon et la Seine-Saint-Denis.

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Nous avons voulu une stratégie qui serait tout sauf un plan abstrait, un plan vertical dicté d'en haut, mais qui prendrait corps dans les territoires, avec les territoires.

Une stratégie incarnée, vivante. La dynamique de contractualisation qui s'enclenche, c'est le geste joint à la parole.

A nouveau, je voudrais saluer et dire toute ma reconnaissance aux présidents qui vont s'exprimer dans un instant, au nom des territoires démonstrateurs, pour présenter leurs initiatives et la dynamique enclenchée ou renforcée par la contractualisation.

Parce qu'aujourd'hui, c'est un temps de lancement, où l'enthousiasme et l'émulation ont toute leur place.

C'est le départ officiel de la dynamique que nous souhaitons voir se déployer sur tout le territoire. A partir d'aujourd'hui, les préfets se tiendront prêts, partout en France, à échanger avec vous sur les termes des conventions pauvreté.

Notre objectif, c'est d'avoir conclu des conventions avec l'ensemble des départements **volontaires** avant la fin du premier semestre 2019.

Je ne peux donc que lancer un appel à chacun d'entre vous à contractualiser. Je forme le vœu qu'un maximum d'entre vous se saisissent de cette offre nouvelle et s'engage avec nous.

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Je me tiens bien entendu personnellement à la disposition de chacun d'entre vous, dans les mois à venir.

Je vous remercie.